

QUESTIONS et POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

Si vous souhaitez poser des questions lors de l'Assemblée Générale du 2 avril, merci de bien vouloir utiliser la présente fiche et nous la retourner avant le 20 MARS 2020 à l'adresse ci-dessous, de même si vous **ne pouvez être présent** à notre Assemblée Générale vous pouvez nous adresser ce **pouvoir** :

URCL PARIS – ILE DE FRANCE
Bâtiment RHIN – BC : 500.11
39 avenue de Paris
94800 VILLEJUIF

QUESTIONS DIVERSES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pouvoir (en cas d'absence)

Je soussigné (e) ...

Domicile

donne, par la présente, tous pouvoirs à

M./Mme...

demeurant à

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire (ou extraordinaire)
de l'URCL

qui aura lieu à l'ASIEM le 2 AVRIL 2020 à 14 heures à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour mentionné sur la convocation. Et en conséquence, l'autorise, à
participer à toutes les discussions et délibérations, à prendre part à tous votes
et, plus généralement, à faire le nécessaire.

Fait à

Le

Signature